

De la Droille à l'Armazie

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Partez randonner à travers les sentiers de La Salle-et-Chapelle-Aubry le long des ruisseaux de la Droille et de l'Armazie. Approchez la mine d'or de Saint-Pierre Montlimart et de sa cité cosmopolite du début des années 1900.

Durée :	3h35	Difficulté :	Moyenne
Distance :	11.78km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	75m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	76m		
Point haut :	107m	Commune :	La Salle-et-Chapelle-Aubry (49110)
Point bas :	47m		

Description

Garez-vous sur le parking de la Place Saint-Hilaire, au pied de l'église de La Salle-et-Chapelle-Aubry.

Suivez le **balisage Bleu**.

(D/A) Devant la façade de l'église, partez à l'Est et longez l'église à main gauche. Prendre la 2^e à gauche, le Chemin de la Mercerie(Nord-Est).

(1) A l'entrée d'un virage à gauche de la route, prenez un sentier sur la gauche. virez aussitôt à droite avec ce sentier et passez sous une ligne électrique. Au bout du sentier, dirigez-vous à droite jusqu'à la Mercerie.

(2) Laissez la ferme sur la gauche, traversez la route goudronnée et empruntez le chemin en face. Arrivé devant le bâtiment, dirigez-vous à gauche (Nord). Allez jusqu'à une route avec présence d'un calvaire.

(3) Dirigez-vous à gauche au calvaire, passez au-dessus du Ruisseau de la Droille puis empruntez le prochain sentier sur votre gauche avant la Roussière. Marchez jusqu'à la Bertinière.

(4) Tournez deux fois à droite et continuez votre chemin jusqu'au Frêne. Dirigez-vous à droite à l'intersection en T sur la D201 que vous longerez pendant environ 300 m.

(5) Empruntez alors le sentier sur votre gauche et continuez pendant 2 km à travers champs et bocage. Vous passerez près de l'ancienne mine d'or à Cancale.

(6) Continuez jusqu'à la D17 et faites un demi-tour pour rejoindre la D134, continuez pendant 50 m et entrez dans les bois à droite pour longez le Ruisseau de la Bellière. Dirigez-vous sur le chemin d'Armazy, faites quelques mètres puis poursuivez à droite dans les haies bocagères jusqu'à la mare.

(7) Tournez à gauche et poursuivez pendant 500 mètres jusqu'à l'embranchement. Obliquez à gauche à la route, ignorez le premier sentier à droite et tournez à gauche au deuxième embranchement.

(8) Contournez le champ, après environ 400 m bifurquez à droite puis encore à droite jusqu'à la Mourandière que vous traversez.

(9) Longez la route jusqu'au prochain embranchement au niveau du pylône, bifurquez à gauche dans le sentier et traversez le Ruisseau de la Bellière pour arriver à la Paillerie.



Randonnée n°4879472



Points de passages

D/A Parking - Église Saint Hilaire (La Salle-et-Chapelle-Aubry)

N 47.255567° / O 0.985429° - alt. 93m - km 0

1 Bifurcation

N 47.257904° / O 0.975541° - alt. 101m - km 0.89

2 La Mercerie

N 47.259424° / O 0.974174° - alt. 106m - km 1.34

3 Calvaire

N 47.267574° / O 0.970124° - alt. 90m - km 2.44

4 La Bertinière

N 47.263994° / O 0.977946° - alt. 93m - km 3.71

5 Sentier à gauche

N 47.270615° / O 0.985672° - alt. 88m - km 4.87

6 Les Coteaux

N 47.26918° / O 1.012583° - alt. 55m - km 6.94

7 Sources de la Sangsuerie

N 47.26386° / O 1.019573° - alt. 59m - km 7.93

8 Bifurcation sur chemin

N 47.258415° / O 1.016727° - alt. 74m - km 8.63

9 Croisement en T

N 47.257814° / O 1.012758° - alt. 75m - km 9.47

10 La Paillerie

N 47.255666° / O 0.994217° - alt. 86m - km 11.01

D/A Parking - Église Saint Hilaire (La Salle-et-Chapelle-Aubry)

N 47.255559° / O 0.985439° - alt. 93m - km 11.78

(10) Continuez 500 m, dépassez ensuite l'école sur votre droite, tournez à droite dans la Rue des Peupliers. Prenez la 1^{re} à gauche et retrouvez aussitôt le parking de l'église (D/A).

Informations pratiques

Profitez de l'aire de pique-nique de l'étang au départ du circuit.

Ce sentier peut être également couplé avec la randonnée de Grenet à Saint-Quentin-en-Mauges.

A proximité

La Cité Cancale : La mine d'or de Saint-Pierre-Montlimart près du (6) avait repris son activité en 1905, après des siècles d'interruption et devenait même la seconde en France pour sa production (environ 10 tonnes !). Une cité cosmopolite a vu alors le jour, sur la commune, à Cancale. Elle abritait, dans des conditions précaires, une trentaine de familles de mineurs. La mine a fermé en 1952 mais est restée une source de développement industriel de la région.

La Paillerie : Le cheval a toujours été le maître à la Paillerie. Charles Marsault gagne le prix d'Amérique dans les années 50 sur « Cancannière » et fort de cette victoire, il rachète des chevaux, environ 35 en 1964. Un anneau de 630m a été créé vers les années 1970. Il permet aux chevaux nés et élevés dans ce haut lieu de la chevalerie locale de s'entraîner tôt le matin. Dès les années 1970, les succès remportés ont fait de la famille Marsault des ténors des courses nationales, régionales et locales...

La Nocturnale : Cette traditionnelle randonnée de nuit ponctuée d'animations a lieu début septembre. Elle attire tous les ans près de 2000 personnes qui se retrouvent à la nuit tombée pour marcher à travers la campagne de La Salle-et-Chapelle-Aubry dans une ambiance festive.

Le Géocaching : randonnez en vous amusant lors de la randonnée de la Droille à l'Armazie. Partez à la recherche de 40 caches traditionnelles et 2 letterbox.

Comment faire pour pratiquer le géocaching ?

- Connectez-vous à www.geocaching.com pour connaître les coordonnées GPS des caches présentées sur l'itinéraire. (Elles sont très nombreuses...)
- Munissez-vous d'un GPS ou d'un smartphone avec une application dédiée au géocaching.
- Partez à l'aventure de jour comme de nuit pour une véritable chasse au trésor.
- Une fois la géocache trouvée, commentez votre découverte et signez le petit carnet ou logbook et remettez la boîte à son emplacement original.
- Si vous prenez quelque chose dans la boîte, remplacez cet objet par un objet de valeur au moins égale.

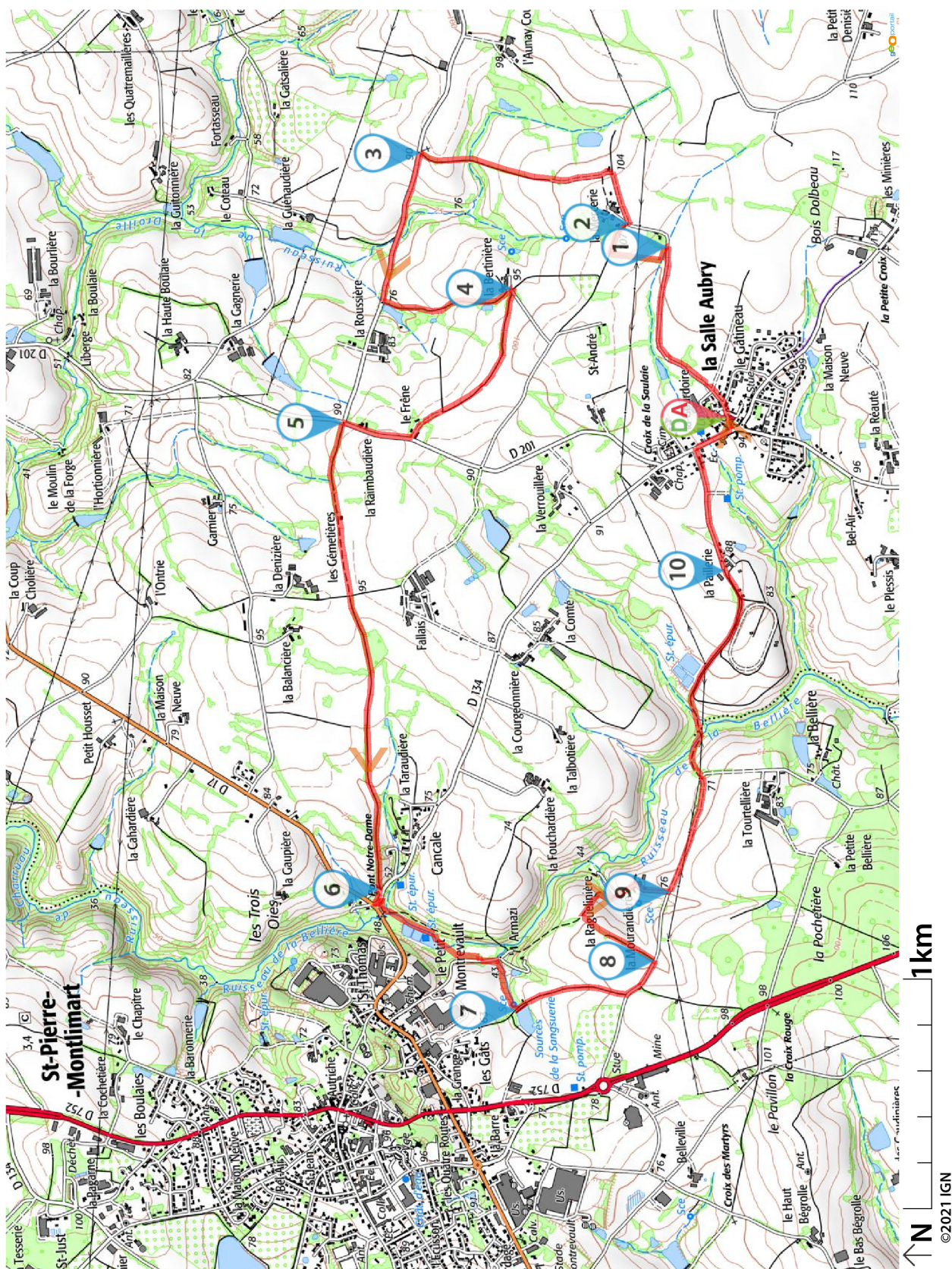
Source www.geocaching.com

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-de-la-droille-a-l-armazie/>

En savoir plus : *ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire*

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

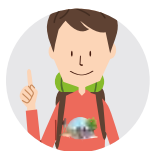


Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE

du *visor* randonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

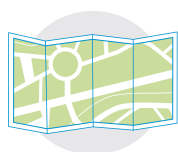
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



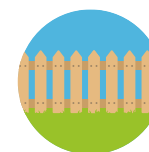
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



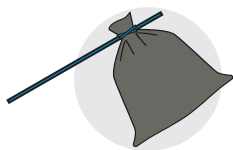
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.